

La concertation apporte du changement

A. Scénario n°4 : après les premiers retours

Après cette étape de conception très libre vient celle de la concertation. Une première présentation de nos trois scénarii devant une partie des adjoints, ainsi que nos discussions régulières avec Monsieur Laurent – directeur du service urbanisme et notre maître de stage – et avec Madame Teyssandier – adjointe à l’urbanisme à la mairie de Saint-Amand –, nous ont mené à proposer un quatrième scénario. Celui-ci regroupe les idées ayant le plus interpellé les élus, pioche les éléments qui leur ont semblés les plus intéressants dans chacun de nos scénarii initiaux, et en intègre quelques nouveaux.

La **pergola** et le muret séparant l’école d’art du jardin sont percés pour permettre le cheminement entre les deux espaces de l’îlot. La **conciergerie** est conservée sur sa partie Est mais transformée en préau sur sa partie Ouest, et l’**école d’art** est agrandie comme dans le scénario 3, afin de lui permettre de répondre à ses besoins actuels. À la manière du scénario 2, le **bâtiment du Front Populaire** est percé d’une grande arche, permettant le passage des piétons tout en rappelant le passé de la commune, et donnant la possibilité de construire un escalier de secours pour la salle des Carmes tout en restant dans une architecture intégrée à l’existant. L’un des points importants soulevé a été celui de la possibilité de **fermeture** des espaces publics en soirée, qui est ici permise par des murets surmontés de grilles. Ceux-ci seront semblables à ceux déjà en place dans le jardin du musée, et se trouveront du côté du parking comme au Nord du parc des Carmes. Concernant le **parking** de la mairie, c’est la seconde option qui est retenue : le nombre de places est plus élevé, et l’entrée et la sortie se font par le cours Manuel, le passage par la rue Jean Valette étant possible, mais moins facile et plus dangereux.



Figure 41 : Vue vers le Sud, depuis la rue P. Audebrand
(Réalisation personnelle)



De nouvelles propositions apparaissent. Tout d'abord l'attention portée au **parvis** donnant sur la probable future entrée de la mairie (à moyen-long terme, du fait du coût élevé que la réorganisation des services engendrerait), côté parking. Dans un souci de lisibilité, l'actuel préau est détruit pour laisser la place au blason de la commune et à l'inscription identifiant le bâtiment comme mairie. Les drapeaux sont installés sur le parvis, visibles depuis le cours Manuel. De la même manière, et à la demande quasi générale, un bassin entourée de végétation ou une fontaine y est aussi mise en place (Figure 43). Élément symbolique du lieu public ayant une certaine importance, la vieille fontaine se trouvant aujourd'hui près de l'entrée de la mairie serait enlevée lors des prochains travaux sur le parvis de l'église ; on conserve ainsi ce symbole sur l'îlot.



Figure 43 : Bassin ou fontaine pour le parvis de la mairie
(Réalisation personnelle)

Ensuite, **l'escalier menant au bureau du maire** (Figure 44), au premier étage de l'ancien collège, est remodelé afin de mieux se fondre dans le décor. Faisant le lien entre l'église et l'ancien tribunal, son toit, ainsi que ses multiples ouvertures de tailles différentes mettent finalement mal en valeur le chevet qui leur est immédiatement voisin. On détruit tout d'abord une partie de ce raccord pour dégager en totalité le chevet de l'église des Carmes. Ceci est possible à condition de réorganiser les WC à l'intérieur, et permet de supprimer deux des ouvertures les plus inesthétiques. Le toit pourra aussi être abaissé, mais pas assez pour permettre un alignement avec celui de l'ancien tribunal. Une solution est de créer l'illusion de cet alignement en recouvrant une partie du mur d'ardoises. Le chevet de l'église serait ainsi mis en valeur de manière optimale.

Enfin, la dernière proposition porte sur le **jardin du musée** (Figure 45). Celui-ci, et le musée lui-même, sont aujourd'hui peu accessibles aux PMR à cause de dénivelés desservis par des marches, au fond du jardin. Il s'agit ici d'en abaisser une partie, à l'Est, dégageant le passage vers l'entrée du musée, et de garder l'Ouest surélevé. On garde ainsi la pergola en état, et le mécanisme lié au bassin n'a pas à être modifié. Des rampes adaptées permettent de passer d'un niveau à l'autre. Depuis le nouvel espace créé à l'Est, aménagé, paysagé et doté de bancs, une vue sur le toit de l'église des Carmes est mise en valeur. Cette proposition répond aux problèmes d'accessibilité sans pour autant dénaturer l'aspect et l'ambiance du jardin.



État actuel



État proposé

Figure 44 : Cage d'escalier
(Réalisation personnelle)

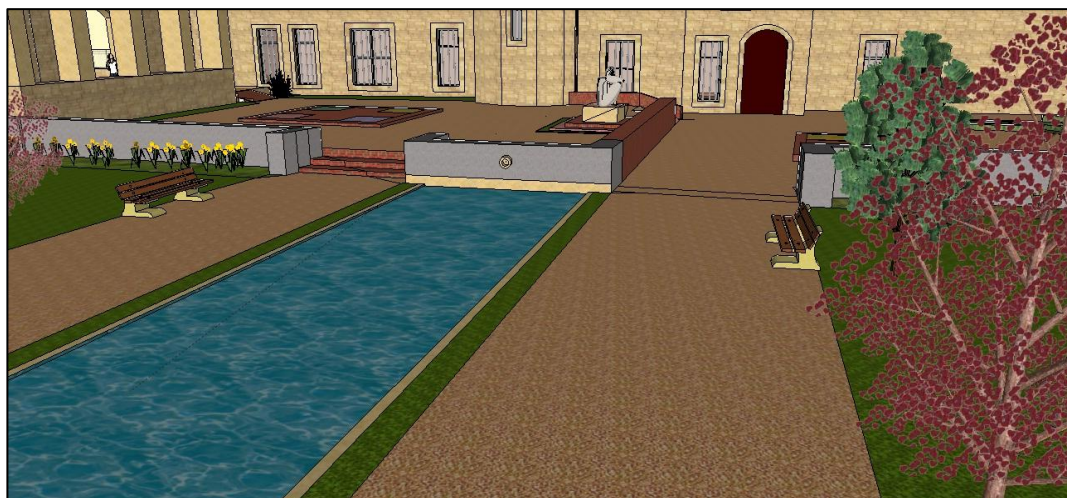


Figure 45 : Abaissement d'une partie du jardin
(Réalisation personnelle)



Figure 46 : Scénario n°4 (vue globale)
(Réalisation personnelle)

B. Scénario n°5 (vision initiale du maire)

Une autre réunion réunissant Monsieur Vinçon – maire de Saint-Amand –, pour la première fois, et quelques adjoints nous a permis d'exposer ce quatrième scénario. Une nouvelle modélisation 3D correspondant à l'idée initiale du maire nous est alors demandée. Le scénario 5 (Figure 48 : plan masse ; Figure 50 : vue globale) est le plus extrême dans ses partis pris, avec une volonté d'ouvrir largement l'espace au sein d'un îlot structuré par des bâtiments imposants comme la mairie et le musée. C'est aussi celui sur la base duquel nous avons été missionnés pour réfléchir, même s'il a été (tel que présenté ici) un peu modifié grâce à cette réunion.

Ce scénario est finalement très proche du scénario 1, dégageant au maximum l'espace en détruisant la plupart des éléments, à ceci près que le **mur adossé à la pergola** est aussi abattu. Le jardin et le parc des Carmes ne font alors plus qu'un seul et même espace public (Figure 47), vaste et ouvert, ce qui est intéressant si l'on se place du côté Nord de l'îlot. On se trouve alors face à un vaste espace, avec vue sur le jardin et sur le cours Manuel. L'arrière de l'école d'art, remanié, se retrouve au premier plan et vient tempérer l'impression que l'on pourrait avoir d'une percée imposante et d'un espace vide dans lequel l'école d'art se retrouverait quelque peu isolée.



Figure 47 : Parc des Carmes et jardin du musée Saint-Vic en un seul espace
(Réalisation personnelle)



Figure 48 : Scénario n°5 (plan masse)
(Réalisation personnelle sur fond cadastral)

Cependant, l'inconvénient majeur de cette option, et c'est pourquoi nous l'avons écartée, est de rendre le bâtiment HLM surmontant le passage des Carmes visible depuis le jardin du musée, et même depuis le cours Manuel (devant le musée). La vue s'en trouverait quelque peu gâchée par ce nouveau point d'appel, l'œil aujourd'hui dirigé vers le musée serait dévié vers le passage des Carmes. Il serait alors nécessaire d'intervenir lors des prochains travaux prévus par l'organisme HLM, si cela est possible. Le musée et le bâtiment HLM feraient partie du même fond de toile offert au regard depuis le jardin du musée, alors que leurs styles d'architecture sont radicalement opposés ; leur juxtaposition est peu esthétique. De plus, même si la façade du HLM est remodelée, un grand vide est créé au fond du jardin, qui s'en retrouve déstructuré. Cela suppose aussi de détruire la pergola, ce qui dénaturerait le jardin aujourd'hui si harmonieux. La modélisation 3D est ici très utile, permettant de mieux se rendre compte de ce type de modification, et bien des élus en ont pris conscience.



Figure 49 : Nouveau point d'appel dans le paysage du musée
(Réalisation personnelle)

Concernant le **parking** de la mairie, l'aménagement proposant entrée et sortie par le cours Manuel est retenu. En lien avec le fait que ce parking reçoive des manèges lors de la foire annuelle d'Orval, une patinoire en hiver, et encore des événements sportifs au printemps, le traitement au sol est modifié : la végétation est réservée aux pourtours du parking, laissant un espace minéral au centre, agrémenté de jardinières que l'on pourra déplacer aisément au besoin.

Enfin, ce scénario prévoit l'agrandissement de l'école d'art par la construction d'une aile à l'arrière, à la manière de celle proposée dans les scénarii 3 et 4 mais d'une taille plus réduite, sans le retour en « L » (voir sur la Figure 50). Des murets surmontés de grilles permettent toujours la fermeture du passage et du parking en soirée. La moitié Est du jardin est abaissée comme dans le scénario précédent.



Figure 50 : Scénario n°5 (vue globale)
(Réalisation personnelle)